



## ADJONCTION D'UNE ACTIVITE COMMERCIALE A UNE ENTREPRISE LIBERALE OU AGRICOLE

Le dossier est constitué :

**De l'imprimé P2** ([cerfa 11678](#)) en 2 exemplaires complétés et signés en original par le déclarant ou son mandataire + imprimé P0' en cas de co-proprétaires ([cerfa 11771](#)).

### **Des pièces justificatives suivantes :**

✓ Justificatif d'identité

#### **Ressortissant de nationalité française :**

**Copie recto verso de la carte d'identité** en cours de validité, ou **copie du passeport** en cours de validité.

#### **Ressortissant de l'Union européenne, Islande, Norvège, Liechtenstein, Suisse, Andorre, Monaco** résidant en France :

**Copie recto verso de la carte d'identité** ou du passeport en cours de validité + traduction libre certifiée conforme par le titulaire.

#### **Ressortissant d'une autre nationalité résidant en France :**

Copie recto-verso de la carte de résident en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel.

**Si titulaire d'un titre de séjour temporaire :** copie recto-verso du titre de séjour en cours de validité et à l'adresse du domicile actuel mentionnant l'autorisation d'exercer une activité commerciale ou portant la mention « vie privée et familiale » ou « compétences et talents ». Si le titre de séjour indique une autre mention (étudiant, salarié...) joindre également la demande d'autorisation émanant de la Préfecture du lieu de résidence.

- ✓ [Déclaration sur l'honneur de non-condamnation et de filiation](#) datée et signée
- ✓ Si le demandeur dispose d'une adresse professionnelle, le justificatif de la jouissance du local est une **copie du bail**.
- ✓ Si le demandeur établit son entreprise à son domicile il faut fournir [une attestation de domiciliation](#) **et** une **copie de quittance de loyer ou copie de l'avis de taxe foncière ou facture EDF ou eau ou téléphone fixe** (pas de facture de téléphone mobile, internet ou assurance).
- ✓ Si le demandeur est hébergé : attestation d'hébergement à remplir par la personne « qui héberge » et copie du justificatif du domicile de cette personne.
- ✓ **Si l'activité est réglementée :** copie du titre, diplôme ou autorisation permettant d'exercer cette activité
- ✓ Copie de l'attestation notariée en cas d'**insaisissabilité**





- ✓ Si la formalité est effectuée par un mandataire : [pouvoir](#) signé des deux parties

**Activité ambulante** - Pour l'établissement de la carte de commerçant ambulant :

- ✓ 1 photo d'identité récente en couleur
- ✓ Justificatif de domicile au nom du déclarant : copie de quittance de loyer ou de titre de propriété ou de facture EDF ou eau ou téléphone fixe (pas de facture de téléphone mobile, internet ou assurance)  
Si le demandeur est hébergé : attestation d'hébergement à remplir par la personne « qui héberge » et copie du justificatif de domicile de l'hébergeur.
- ✓ Dès réception de l'extrait RCS de moins de 3 mois, le transmettre au CFE.
- ✓ Chèque de 15,00 € à l'ordre de la CCI de Grenoble.

**Informations**

- Mention d'un nom de domaine : L'entreprise peut déclarer le nom de domaine de son ou ses sites Internet en ayant auparavant effectué la déclaration auprès de l'AFNIC [www.afnic.fr](http://www.afnic.fr) ([Déclaration relative au nom de domaine](#))
- Pour l'installation d'une enseigne : Contacter la mairie du lieu d'implantation afin de connaître la réglementation en vigueur.
- Merci d'effectuer au préalable les photocopies des documents demandés pour le dépôt du dossier .

**Coût de la formalité**

Frais greffe :

- si création : 25,34 €
- si achat de fonds : 53,51 €
- si location-gérance : 53,51 €

Merci de libeller le chèque à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Gap.

Redevance CFE : 70 € par chèque libellé à l'ordre de la CCI des Hautes-Alpes.

**SUIVRE TRES EXACTEMENT LE MODELE D'IMPRIME JOINT  
A DEFAUT DE NOMBREUX ORGANISMES VOUS RELANCERONT.**

Retrouvez toutes les infos sur : [www.hautes--alpes.cci.fr](http://www.hautes--alpes.cci.fr)

